

Séance du 18 octobre 2023

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le mercredi 18 octobre 2023 à 20h sous la présidence du Maire, M. Gilles Desbois.

Présents : Desbois Gilles, Barraut Frédéric, Brun Stéphane, Guillemenet Sabrina, Jouveanceaux Jacky, Kielpinski Corentin, Laurenceau Pascal, Lory Lydie, Marchand Annie, Merite Christian, Pinna Cinthia, Plouvier Lysiane, Racouchot Emmanuel, Turlot Pauline

Excusée : Donguy Anne Laure qui a donné pouvoir à Guillemenet Sabrina

Secrétaire de séance : Laurenceau Pascal

1- APPROBATION PROCES VERBAL REUNION PRECEDENTE

Le procès- verbal de la séance du 7 septembre 2023 est adopté à l'unanimité des présents et pouvoirs.

2- DELIBERATIONS

2.1 Tarifs encarts publicitaires du bulletin municipal 2024

M Laurenceau présente la proposition de la commission Communication qui s'est réunie le 26 septembre 2023 qui recommande une légère augmentation des tarifs de ces encarts, proposés comme suit :

½ page : 185€ ; ¼ page : 95€ ; 1/6 page : 65€ ; 1/8 page : 50€

Après avoir suivi l'avis de la commission le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité

2.2 Affouages 2023/2024

M Merite présente le règlement concernant l'abattage, la coupe et le débardage des trois secteurs retenus pour ces coupes d'affouages. Le prix fixé est de 13€ le moule, excepté le nettoyage de la parcelle contenant la future coupe de peupliers située route de Saint Christophe qui est proposé à 7€ le moule. Le mode de tirage au sort est en cours d'étude. Les inscriptions se poursuivent jusqu'au 17 novembre et l'attribution des lots est prévue le 1^{er} décembre salle du conseil.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2.3 Ressources humaines : création de postes à temps non complet

M le Maire propose à l'assemblée la création de deux postes d'agents techniques à temps non complet.

Le premier est fixé à 28 heures hebdomadaires dans la fonction d'agent à destination des services techniques basés Chemin du Longeron.

Le deuxième poste est fixé à 7 heures dans la fonction technique également et destiné à l'entretien de la bibliothèque, de la salle polyvalente ainsi que la gestion des locations de cet équipement communal. Le contrat initial, après respect du délai légal d'un mois, est prévu pour une durée de six mois prolongeables selon décision du conseil.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité.

3- COMPTES RENDUS REUNIONS DIVERSES

Réunion Commission Communication du 26/09/2023

Le Conseil entend M Laurenceau faire le compte rendu de cette réunion au cours de laquelle :

- les membres ont décidé la répartition des recherches de partenaires pour publicités dans le bulletin municipal 2024
- ont élaboré les différents éléments contenus dans le prochain bulletin
- et ont émis une proposition de tarifs des encarts publicitaires pour le bulletin 2024 (délibération au début de ce compte rendu).

Conseil communautaire du 29/09/2023 au Colisée

Le Conseil entend M le Maire faire le compte rendu de cette réunion au cours de laquelle six rapports ont été présentés dont cinq ont été adoptés à l'unanimité. Le deuxième rapport concernait la modification du Plan de Prévention des Risques d'Inondations (P.P.R.I.) du secteur 3 nécessaire à la demande d'extension de l'usine Framatome située à Saint Marcel. Ce rapport a été adopté à la majorité avec des votes contre ainsi que des abstentions. Certains conseillers communautaires

ont fait part de leur opposition à ce projet. D'autres ont argumenté quant à l'interdiction totale de délivrer des autorisations d'urbanisme en raison du P.P.R.I institué pour certaines communes situées sur des secteurs analogues.

Réunion CCAS du 21/09/2023

Le Conseil entend Mme Lory faire le compte rendu de cette réunion qui avait pour ordre du jour notamment la préparation du repas des aînés du 4 octobre 2023 qui s'est déroulé dans une belle ambiance.

Le prochain évènement sera la distribution de colis le 26 novembre 2023 pour ceux n'ayant pas assisté à cette journée.

Le bénéfice du concours de pétanque du 4 septembre est de 1 150€.

La marche pour Octobre Rose a été un franc succès avec 272 marcheurs.

Urbanisme : zone du Champ des Vignes

M le maire évoque une opération d'aménagement sur cette zone avec un accès rue des Champs. Le lotisseur propose une première ébauche de sept lots avec une organisation et des contenances de lots qui pourraient être révisées

Réunion Fête du village du 5/10/2023

Lors de cette première réunion les dates pour l'édition 2024 ont été confirmées avec le repas des associations le samedi 23 mars 2024 et les jeux inter-quartiers le 27 et la brocante 28 avril 2024.

Diverses propositions d'animations ont été proposées comme un baby-foot géant.

Un calendrier des réunions a été fixé et la prochaine se tiendra le 16 novembre à 20h30.

Conférence territoriale départementale du 17/09/2023 à Saint Marcel.

Mme Marchand évoque les points abordés :

Une hausse très importante des coûts de l'énergie.

Les appels à projets sont renouvelés pour 2024 à l'identique par rapport à 2023. Les projets sont à déposer avant le 31 décembre et pourront être affinés ultérieurement.

Le très haut débit est en cours de finalisation de déploiement avec objectif début 2024.

Le dispositif prévu pour le retour à l'emploi concerne moins de personnes ce qui est une bonne nouvelle.

Les aides pour achats de vélos sont maintenues.

La vidéo protection est prévue dans les collèges ainsi que des actions sur le harcèlement.

On dénombre 1 300 demandes pour Asso71, nouvel organisme départemental qui fonctionne très bien.

La fréquentation touristique est en hausse.

Terrain de M et Mme Terret

M Brun évoque la rencontre du 22 septembre 2023 avec les propriétaires assistés d'un conseil en immobilier. Leur demande est certes revue à la baisse mais la municipalité a toutefois maintenu sa proposition initiale. Dossier en cours.

Téléthon : réunion du 5/10/2023

La marche est prévue le samedi 9 décembre à Lans, l'après-midi. Le programme est défini et sera diffusé.

Certaines communes ont prévu des animations locales. Les inscriptions se feront en mairie dans chaque commune excepté à Saint Marcel où elles seront réalisées au Vélo-Club.

Réunion « Colosse aux pieds d'argile » du 18/10/2023

Dans le cadre d'une collaboration des communes de Châtenoy en Bresse, Oslon et Lans, Mme Marchand évoque cette réunion correspondant à une conférence sur le harcèlement et les violences sexuelles dans le cadre scolaire et sportif.

4- QUESTIONS DIVERSES

- Transition écologique : La loi APER visant à favoriser l'essor des énergies renouvelables sur le territoire national indique que les communes suivant délibération du conseil municipal, précédée le cas échéant par une concertation du public, doivent définir des zones d'accélération pour l'implantation de moyens de production d'énergies renouvelables. Devant la complexité de ce dossier et le délai de réponse fixé par l'Etat au 31 décembre 2023 plusieurs réunions avec les services compétents seront à organiser rapidement pour appréhender les tenants et aboutissants de cette loi.
- Commission d'urbanisme prévue le 2/11/2023 pour étude de modification du PLUi engagée par le Grand Chalons.
- Travaux de renouvellement des réseaux eau potable et assainissement RD 123 : début de la deuxième tranche mi-novembre pour une durée prévue de 140 jours.
- Reprise des canalisations d'eau potable sur une partie de la rue du Bourg.
- Devis pour pêche et panneaux d'information à l'Etang du Coin
- Demande de stage d'une collégienne du 18 au 22 décembre acceptée par le Conseil.
- Conseil d'école le 6/11/2023.
- Au groupe scolaire Terence Ridout un conseil d'élèves a été créé en septembre 2023 avec une présentation de demandes à étudier.
- Arrêté sécheresse : prolongation jusqu'au 31/10/2023.
- Commémoration du 11 Novembre : Etudier la collaboration avec les scolaires.

Question de M. Brun : le dernier sinistre dû aux incivilités a eu un coût important, sa demande porte sur l'éventualité de la vidéo protection. Il propose à chacun de se positionner prochainement sur une étude potentielle concernant ce déploiement.

Question de Mme Plouvier : le nouveau mode de fonctionnement de l'accueil de loisirs est à la carte (Agora). Les 11-17 ans ne sont plus accueillis sur la pause méridienne pour les vacances de la Toussaint, par exemple, et cela pose de gros problèmes aux parents.

Proposition de M. Barraut sur l'utilisation d'un revêtement plus efficace et un balayage sur une voirie.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au jeudi 7 décembre 2023 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h33.